LE P'TIT LANLOUPAIS

EDITORIAL

Mars 2020 la Covid-19 s'invite dans nos vies bousculant nos habitudes. Le 20 février 2022, à moins de trois heures de vol de la France, la Russie déclare la guerre à l'Ukraine montrant la fragilité de la paix sur le continent européen. Ces événements ne sont pas sans conséquences économiques sur nos vies, fragilisant un peu plus les personnes vulnérables. Le 16 septembre 2022, la mort de Mahsa Amini déclenche un mouvement de contestation d'une rare ampleur en Iran mettant en exergue l'acharnement des extrémistes à bafouer le droit des femmes dans leurs libertés. Ayons une pensée pour toutes ces femmes et ces hommes qui bravent le pouvoir en place au risque de leurs vies.

Pendant ce temps là, à Lanloup nous continuons à travailler sur le projet de revitalisation de notre bourg. Plusieurs points ont été validés et devraient se réaliser au premier semestre :
- Liaison douce entre le Roudour et Bel Orient par un aménagement de la traversée sur la D786.
- Réaménagement du jardin Guy Ropartz avec la construction d'une scène aux multiples usages.

Après deux années d'interruption nous avons décidé de renouer avec la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité qui se déroulera le vendredi 20 janvier à 18h30 à la salle polyvalente.

En attendant, le Conseil municipal, Bruno et Mickaël se joignent à moi pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous et soyez attentifs aux autres.

Bonne et heureuse année 2023 !

Yannick Le Bars, Maire

PENNADSTUR

Miz Meurzh 2020 en em bed ar Govid-19 e-barzh hor buhezioù ha boutet-divountet hor boazioù. D'an 20 a viz Genver 2022, da nebeutoc'h teir eur nij eus Bro-C'hall, e tisklêr ar Rusia ar brezel a-enep d'an Ukraina ha diskouezet breskadurezh ar peoc'h war ar c'hevandir europat. N'eo ket an darvoudoù-se hep heuliadoù ekonomikel war hor buhezioù hag an dud bresk o vreskaat un tamm muioc'h. D'ar 16 a viz Gwengolo, e laka marv Mahsa Amini da darzhañ un emsav nagenn divoaz e Bro Iran, ha lakaet war-wel arlouperezh an estremourien d'ober goap gant gwirioù ar plac'hed en o frankizoù. Hor bezet ur soñj evit an holl blac'hed ha paotred-se hag ez a a-benn d'ar galloud a-vremañ e-riskl o buhezioù.

E-keit-se, e Sant-Loup, e talc'homp da labourat war raktres advuhezekaat hor bourk. Meur a poent zo bet validet ha dleout a rafent dont da wir e-kerzh ar c'hwec'hmiziad kentañ :
- Hent doujus etre ar Roudour ha Bel Orient gant terkañ an dreuzenn war an D786.
- Adkempenn al liorzh Guy Ropartz gant savadur ul leurenn liesimplij.

Goude daou vloavezh diskrog hon eus divizet d'adskoulmañ gant hetoù hengounel ar c'huzul-kêr hag a vo d'ar Gwener 20 a viz Genver da 6e30 noz, er sal liesimplij.

En ur c'hortoz, e stag ganin ar c'huzul-kêr en e bezh, Bruno ha Michaël, evit hetiñ deoc'h gouelioù diwezh ar bloavezh laouen-tre. Soursiit ouzoc'h ha bezit war evezh ouzh ar re all.

Bloavezh 2023 mat hag eürus !

An Aotroù maer, Yannick Le Bars

L'EQUIPE MUNICIPALE

Yannick **Le Bars**, Maire, Conseiller Communautaire titulaire, Vice-Président à la Communauté d'Agglomération **G**uingamp-**P**aimpol **A**gglomération, en charge du numérique et de l'innovation, représentant GPA au bureau Mégalis Bretagne, au bureau de la commission locale de l'eau du SAGE Argoat Trégor Goélo et au Conseil d'Administration Technopole Anticipa, représentant du SAGE à la commission "Mer et littoral"

Inès **Gonse**, 1ère Adjointe, déléguée à l'environnement et à la culture, Conseillère Communautaire suppléante, déléguée représentant la commune à GPA dans les commissions "Stratégie pour la biodiversité" et "Aménagement et revitalisation des territoires", Membre du comité technique **PCAET**, Plan Climat Air Energie Territorial

Michelle **Menguy**, 2ème Adjointe, déléguée aux Affaires sociales, à la communication dont le Bulletin communal, aux fêtes et cérémonies, déléguée représentant la commune à GPA dans la commission "Nouvelles dynamiques territoriales" et Membre du Collège N° 1 de la **CIL,** Conférence Intercommunale du Logement

Jacques **Thoraval** 3ème Adjoint, délégué aux travaux et à la voirie, délégué représentant la commune à GPA dans la commission "Traitement des déchets et voirie"

Monique **Coz**, Emmanuel **Feinte**, Guénolé **Laval**, Marie-Josée **Libouban**, Marie-Christine **Marcus** représentant la commune à GPA dans la commission "Service public communautaire", Cyril **Menguy** et Fanch **Rebours**, Conseillers municipaux.

Bruno **Thomas**, secrétaire de mairie.

Mickaël **Le Louarn**, employé communal polyvalent.

Le Maire et ses Adjoints sont disponibles sur rendez-vous.

Représentation dans les organismes extérieurs :

Emmanuel FEINTE : Correspondant Défense

Inès GONSE :

Déléguée au **SMITRED**, Syndicat Mixte pour le Tri, le Recyclage et l'Elimination des Déchets et déléguée suppléante au bureau permanent

Marie-Christine MARCUS : Référente Sécurité routière

Michelle MENGUY :

Déléguée à **VIGIPOL**, Syndicat Mixte de Protection du Littoral Breton
Déléguée élue au **CNAS**, Centre National d'Action Sociale
Veilleur Municipal pour la Mission Locale
Membre de l'Instance de concertation des collectivités locales et déléguée représentant la commune au sein du Conseil d'Administration de l'**ASAD** Goëlo-Trieux, Association d'Aide, de Soins et de Services à Domicile

Jacques THORAVAL : Délégué au **SDE,** Syndicat Départemental d'Energie
Correspondant incendie et secours

INFORMATIONS MUNICIPALES

Téléphone 02 96 22 33 45

ouverture : lundi et jeudi de 9 h à 12 h
mardi et vendredi de 13 h 30 à 16 h 30

Courriel : mairie.lanloup@orange.fr - site internet : www.lanloup.bzh.

La mairie est fermée pour congés du 26 au 30 décembre

Compte-rendus des conseils municipaux

Ceux-ci sont consultables sur le site internet de la commune (rubrique vie municipale - conseil municipal) ainsi que sur le panneau d'affichage à l'extérieur de la Mairie.

Collecte des déchets pour l'année 2023

A partir du 1er janvier 2023, les jours et la fréquence de collecte changent pour notre commune. Ces changements concernent aussi bien la collecte des ordures ménagères que celle des emballages recyclables.

La commune de Lanloup sera collectée entièrement le **LUNDI** :

- Collecte sélective : semaines impaires - première collecte le 2 janvier
- Ordures ménagères : semaines paires - première collecte le 9 janvier

Fin de la collecte hebdomadaire durant la période estivale.

La collecte des ordures ménagères aura lieu dorénavant tous les 15 jours sur toute l'année.

L'année 2023 sera également marquée par de nombreux jours fériés, ce qui entrainera des décalages de collecte sur notre commune.

Lundi 1er Mai : collecte avancée au samedi 29 avril
Lundi 25 Décembre : collecte avancée au samedi 23 décembre
Lundi 31 Décembre : collecte avancée au samedi 30 décembre

Il est possible de télécharger le calendrier directement sur le site internet de l'Agglomération et de consulter le jour de collecte sur l'espace numérique "Mon calendrier de collecte" disponible sur
https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/dechets/mes-jours-de-collecte/

Pour tout renseignement :

Tél. 02 96 13 59 59
dechets@guingamp-paimpol.bzh
www.guingamp-paimpol-agglo.bzh

Déchetterie de Paimpol - Lieu-dit La Lande Blanche - tél. 02 96 20 91 39

Ouverte toute l'année du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h 00
de 14 h 00 à 18 h 00

Populations légales 2020 en vigueur au 1er janvier 2023 *source INSEE*

Population municipale..... :	224
Population comptée à part..... :	6
Population totale..... :	230
Population recensée en 2022	251

ETAT CIVIL

Naissances : 1

Mariages : 1

P A C S : 1

Décès : 4

le 26 février	Madame Odile Le GOARÉGUER
le 7 mars	Madame Jacqueline Le DU née LANCIEN
le 13 avril	Madame Marie -Thérèse ARTHUR
le 3 novembre	Monsieur Michel Le GUEN

Hors Lanloup

le 4 décembre	Madame Gilberte FASSOT née MAHÉ

URBANISME

Certificats d'urbanisme d'information : 10

Déclarations préalables : 5, dont :

1 pour l'installation de panneaux photovoltaïques
4 pour modifications extérieures et/ou création d'ouvertures

Permis de construire : 2 pour la construction de garage - carport

Salle polyvalente

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a décidé d'appliquer les mêmes tarifs de location en 2023 que ceux pratiqués depuis 2020.

Cependant, en raison du coût de l' énergie, un supplément chauffage sera demandé en période hivernale : 30 € pour une journée et 50 € pour le week-end.

Tarif de location pour l'année 2023

	Lanloupais	Extérieurs
1 repas	148 €	260 €
2 repas	216 €	363 €
Week-end	285 €	419 €
Vin d'Honneur, goûter	113 €	178 €

Les associations de la commune bénéficient d'un tarif unique de 42 € et de trois locations gratuites par an.
Les associations extérieures à la commune s'acquittent des mêmes montants que ceux pour les particuliers.

Corbeilles gourmandes pour nos Aînés

La distribution des traditionnelles corbeilles de fin d'année aux Aînés de quatre vingts ans et plus a commencé.
Ces paniers gourmands, remis au domicile des bénéficiaires par des élus apportent toujours un peu de joie, de plaisir et de chaleur en ces temps difficiles.

Un arbre pour une naissance

La commune a décidé de lancer le projet "un arbre pour une naissance".

Quoi de mieux pour symboliser une naissance que de planter un arbre, symbole de vie et de croissance ! Surtout quand il donne lui même naissance à des fruits gourmands à partager entre concitoyens.

Pour chaque naissance, un arbre sera dorénavant planté afin de valoriser l'arrivée de chaque nouveau petit citoyen lanloupais.

Cette première édition a eu lieu le samedi 03 décembre dans le champ qui jouxte la chapelle Sainte Colombe.

Les familles étaient invitées à venir planter l'arbre de leur enfant

Afin d'agrandir le verger, les parents d'Ewen, Malo, Olympe, Raphaël et Yaëlle ont planté, en présence du Maire et de ses Adjoints, plusieurs essences fruitières : pommiers et pruniers de différentes variétés.

En acceptant de planter ces arbres, les parents contribuent à l'histoire de notre collectivité, en plus d'embellir notre milieu de vie et d'offrir un environnement plus sain aux prochaines générations.

La fin de matinée s'est terminée chaleureusement autour du verre de l'amitié.

Merci aux 4 familles qui ont répondu à notre invitation pour cet événement.

Sobriété énergétique

La municipalité a souhaité conserver la magie des illuminations de Noël dans le village.
Cependant en cette période de tension sur l'approvisionnement en énergie, elle a décidé de diminuer le nombre de jours et les plages horaires d'éclairage.
L'éclairage public est également concerné.
Plus qu'une économie majeure, il s'agit d'un choix symbolique et d'un message aux Lanloupais.

A propos de l'ancien Kerganer

L'ancien Kerganer se prépare à laisser la place au Kabellig Ruz.
Kabellig Ruz? C'est Le Petit Chaperon Rouge, parce qu'on est à Lanloup, que mon nom de famille c'est Leconte, conte de fées bien sûr, et qu'à l'épicerie on trouvera la galette et le petit pot de beurre, entre autres... On y trouvera à boire et à manger, sur place ou à emporter, chez soi ou en balade dans les bois pendant que le loup n'y est pas, des bonnes et jolies choses pour soi ou pour offrir à Mamm Gozh.

Le grand poêle à bois est arrivé, plus tôt qu'on l'espérait, ça réchauffe la salle et toute la maison. Derrière le rideau rouge à la place de l'ancien bar, on s'active pour la nouvelle cuisine, qui sera ouverte sur la salle et l'épicerie.
Au Kabellig Ruz on pourra boire un café, prendre un verre, manger des petits plats maison, acheter son journal, faire ses courses, des jeux, écouter de la musique, venir voir des films, des documentaires, en parler après.
On espère pouvoir ouvrir au printemps, après l'équinoxe...

Nous serons bientôt à la recherche de tables, chaises, caisses en bois (type caisse à vin ou caisse à pommes), buffets années 50 pour meubler la salle et l'épicerie. Si vous avez ça à proposer, envoyez-nous une photo à l'adresse mail : kabelligruz.lanloup@gmail.com

Merci à vous, à bientôt!

Christine, et Yann

Voeux du Maire

Vendredi 20 Janvier 2023 18 h 30 Salle polyvalente

Lors des deux dernières années, la cérémonie des vœux, comme nous la connaissons tous, n'avait pas pu être organisée en raison de la pandémie de Covid-19.
Mais pour l'année 2023, nous renouons avec la tradition !

Nous vous donnons donc rendez-vous :

Vendredi 20 Janvier à 18 h 30 à la salle polyvalente
pour la cérémonie des vœux suivie du vin d'honneur.

Cérémonie des Voeux ouverte à toutes les Lanloupaises et tous les Lanloupais

Galette des Rois

C'est la première fête de l'année qui fait toujours plaisir aux plus gourmands !

Afin de commencer l'année par un moment convivial et de partage, nous sommes heureux de vous inviter pour la première fois à la dégustation de la traditionnelle galette des rois.

Samedi 28 janvier à 15 h à la salle polyvalente.

Nous serons heureux de vous accueillir pour cette fête de L'épiphanie et nous lèverons ensemble notre verre pour la nouvelle année.

Pour une meilleure organisation, nous vous remercions de confirmer votre présence auprès du secrétaire de mairie, au plus tard le jeudi 19 janvier. Merci de votre compréhension.

Consultation des documents du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (**PLUi**), instauré par la loi portant Engagement National pour l'Environnement (ENE) du 12 juillet 2010.

*Le PLUi est un document extrêmement important car il intègre ,outre les règles d'urbanisme, des éléments relatifs à la politique de l'habitat et à la politique des transports et déplacements. Dans ces deux cas précis, alors on parle de **PLUi** tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (**PLH**) et de Plan de Déplacements Urbains (**PDU**).*

Le 27 septembre 2022, le Conseil communautaire de Guingamp-Paimpol agglomération a arrêté le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).
Cet arrêt est l'aboutissement de l'élaboration d'un projet commun à l'ensemble des communes de l'agglomération. C'est une étape clé avant l'approbation et la mise en application.
Cette feuille de route définit les axes stratégiques du territoire et traduit les priorités.
Ce document de référence en matière d'aménagement pour les années à venir, permet d'identifier sur tout le territoire, les zones naturelles et agricoles à préserver, celles où il va être possible de construire pour atteindre les objectifs de logements, où l'on va privilégier le développement du commerce et de l'activité économique.
Il prévoit aussi les moyens de déplacement.
Après avoir été soumis à l'avis des **P**ersonnes **P**ubliques **A**ssociées jusqu'à la fin de l'année 2022, il va ensuite être présenté à la population et pourra faire l'objet de modifications avant son approbation.
Ce dossier phare s'est construit au fil de nombreuses réunions avec les communes.
Le dernier acte est une enquête publique, la même pour les 57 communes de l'agglomération, qui va se dérouler au cours du premier trimestre 2023.
Chaque habitant du territoire pourra ainsi venir consulter le document, échanger avec des membres de la commission et si nécessaire, adresser une contribution par courrier ou via un registre.

Bien vieillir en Bretagne - Atelier Sommeil

Identifiez la nature des troubles du sommeil, leurs causes et conséquences et bénéficiez de recommandations pour mieux dormir.
Avec l'âge, le sommeil évolue, la phase d'endormissement peut être allongée, on s'endort plus tôt et le réveil est plus matinal. Des difficultés d'endormissement, une fragmentation du sommeil, des nuits écourtées, une fatigue dans la journée peuvent également être constatées.
Pour des nuits de qualité, il est important de comprendre son sommeil et d'écouter son corps.
Il faut pouvoir identifier la nature des troubles du sommeil, leurs causes et leurs conséquences.
Il faut aussi adopter des bonnes habitudes, comme une exposition quotidienne à la lumière du jour et la pratique d'une activité physique.
Apprenez à adopter les bonnes habitudes pour des nuits plus sereines !

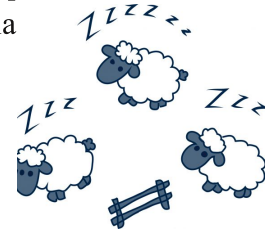

Une réunion publique d'informations se tiendra le lundi 9 janvier 2023 à 14 h, à la salle polyvalente. Entrée libre sans limitation de place.

Cette rencontre sera suivie d'**ateliers chaque lundi, du 16 janvier au 6 mars 2023 de 14 h à 16 h,** (hors vacances de février) limités à 15 personnes.
Après un Atelier Equilibre, puis un Atelier Nutrition et cet Atelier Sommeil, un Atelier Mémoire devrait être programmé au printemps.

Ces ateliers vous permettent de participer à des moments d'échanges conviviaux et des exercices ludiques afin d'acquérir les bons réflexes pour entretenir votre santé et améliorer votre bien-être.
Ces actions, financées par des institutions telles que les Conseils départementaux, les Caisses de retraite, l'**A**gence **R**égionale de **S**anté, sont proposées par la mairie et s'adressent à toute personne dès 60 ans, de Lanloup ou des environs.

Théâtre

Après une première expérience dans la troupe des Pleh'mobyls, Jean-Claude Blottière propose de créer une troupe de théâtre à Lanloup.
Si vous êtes intéressés par ce projet (comédiens débutants ou confirmés) vous pouvez le contacter au 06 70 87 96 80 ou par mail : jcblot22@gmail.com.
En fonction des retours, il organisera une réunion en début d'année afin de faire connaissance et étudier avec vous les contraintes de mise en place.

Cours de peinture

Michel Lamy, peintre "grand amateur", ayant beaucoup exposé propose de donner bénévolement chez lui des cours de peinture, le jeudi après-midi, aux adultes qui le souhaiteraient.
Pour tout renseignement, prendre directement contact avec lui au 06 98 66 52 45 ou par mail : michel.lamy25@orange.fr

Pierres levées de Mon Tro Breizh®

Mon Tro Breizh®, est l'itinéraire officiel du Tro Breizh®, périple séculaire et sacré qui permet de faire, toute l'année, le tour de la Bretagne à pied, grande itinérance de 2000 kilomètres.

Le village de Lanloup est désormais traversé par cet itinéraire développé par l'Association Mon Tro Breizh® en lien avec la Région Bretagne et notre Communauté de Communes.

L'idée de cette association est de "lever des pierres" dans chaque commune afin de dessiner le chemin tout autour de la Bretagne.
Ces pierres d'une hauteur de 1,50 mètre sont en granit breton.
Pour matérialiser son appartenance au réseau des communes traversées par le Tro Breizh®, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a émis un avis favorable pour lever une pierre et à sa mise en place à l'entrée du chemin du Golven.
Cette "Pierre Levée" permettra aux marcheurs d'identifier notre commune et, à terme, de trouver des renseignements sur nos hébergements et nos commerces puisque ces "Pierres Levées" seront connectées grâce à un QR Code.
Cette "Pierre Levée" a un coût : 3000 euros : pierre, taille, gravure, transport…
La commune s'engage sur un financement communal à hauteur de 100,00 € et autorise la recherche de mécénat local et de financement participatif.

Vous pouvez participer à son financement; vos dons seront défiscalisés à hauteur de de 66% en tant que particulier.
Vous pouvez déposer votre don sur le site de l'Association Mon Tro Breizh :
https://www.montrobreizh.bzh/fr/je-leve-des-pierres/
ou votre chèque, libellé au nom de l'Association Mon Tro Breizh, à la mairie ou auprès de Marie-Jo Libouban, (06 82 65 74 65), secrétaire de l'Association.

La collecte démarrée début décembre atteint déjà 830 € soit 28 % de la somme nécessaire ;

A VOS BLOCS-NOTES

Lundi 09 janvier	14 h : Conférence sur le Sommeil - Salle polyvalente
Lundi 16 janvier	14 h : Première séance de l'atelier Sommeil - Salle polyvalente
Vendredi 20 janvier	18 h 30 : Voeux du Maire - Salle polyvalente
Samedi 28 janvier	15 h : Galette des Rois - Salle polyvalente
Mercredi 08 février	18 h : Assemblée générale Mein Kozh - Salle polyvalente

Le coin des associations

Association Furikat

Nous tenions à vous remercier d'être venus nombreux à la présentation de l'association au Kabellig Ruz. Merci aussi pour votre soutien et votre participation. C'est encourageant !
Pour rester en lien, nous travaillons à créer un site internet qui facilitera les démarches entre nous (adhésions, inscriptions aux ateliers etc.). En attendant, une date pour un premier atelier photo cyanotype a déjà été fixée : le samedi 4 février, de 14H à 17H, (tarif 15 euros matériel compris). Nous pouvons proposer en amont pour ceux qui le souhaitent un module d'aide à la prise de vue photo avec un téléphone portable. Renseignements et inscriptions via notre adresse de courriel furikat.asso@gmail.com.
Un atelier mensuel d'écriture pourrait aussi bientôt se mettre en place. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous le faire savoir. A bientôt.

Anaïg et Jérôme.

Musique en Armor est une jeune association, créé en octobre 2020.
Son objectif est simple: nous souhaitons rendre la musique classique accessible à tous, tout en maintenant un niveau de qualité exigeant. Un deuxième objectif est de contribuer à la sauvegarde de notre patrimoine par le biais de la musique classique. Le lieu des concerts est l' église de Lanloup, qui outre sa splendide architecture bretonne est dotée d' une acoustique exceptionnelle.
En 2022 deux concerts ont eu lieu, l'un en mai avec au programme des mélodies françaises pour ténor et piano, et l'autre en aout avec quatre sonates pour piano seul de Beethoven. Ces deux concerts ont fait la preuve de l'attractivité de la musique classique auprès du public, car à chaque fois l'église était pleine. Grâce aux bénéfices de la recette, nous avons pu verser une partie des bénéfices pour la restauration de l'église à l'association Saint Loup Saint Roch, tout en rémunérant les musiciens.
Trois concerts sont en projet pour l'année 2023.

Eva Pettendi, Présidente

Faire connaître, valoriser, participer à la restauration d'une partie du patrimoine lanloupais afin de le sauvegarder, et de le transmettre, tel est le but de l'Association Saint Loup-Saint Roch.

L'ouverture de l'église en libre visite du 1er avril au 06 novembre a attiré moult touristes, plus surpris les uns que les autres de trouver un intérieur si riche et si bien entretenu comme le montrent les très beaux témoignages recueillis sur le cahier mis à leur disposition.
Le 25 septembre, quatre-vingt dix repas couscous étaient servis, soit à domicile soit à la salle polyvalente dans une ambiance conviviale fort sympathique. Grâce à l'implication sans faille de nos bénévoles, la journée fut un grand succès.
Un concert de chants de Noël, interprétés par des jeunes a attiré des auditeurs, ravis de cette prestation de très grande qualité.
Ces activités permettent à l'association de récolter des fonds. Deux bannières vont partir en atelier agréé.
Nous nous réjouissons de cet élan toujours positif car l'église Saint Loup est une fierté et une attractivité pour notre village ; son intérêt touristique est indéniable.
Les membres du Conseil d'Administration et moi-même vous souhaitons une année 2023 pleine de joie et de petits bonheurs partagés et vous offrons tous nos meilleurs vœux de santé.

La Présidente Michelle Menguy

En cette fin d'année, l'Association Vap'Lanp vous remercie d'avoir participé à la brocante qui fut organisée tardivement pour sa première édition. Elle a tout de même été positive avec pas moins de 22 exposants.
Nous tenons à saluer également tout le personnel de la mairie qui nous a apporté son aide pour toute l'organisation de cet événement, administrative et logistique notamment.
Une nouvelle édition est prévue au mois d'août 2023. Des bénévoles sont recherchés à tout niveau. Nous les invitons à prendre contact avec l'association des voitures à pédales de Lanloup ou avec la mairie.

Au nom de l'association Vap'Lanp, nous vous souhaitons à tous, de bonnes fêtes de fin d'année.

la Présidente : Azéline Guyomard

Odonymie et toponymie lanloupaises

Nous fêtons cette année les 20 ans du travail de signalétique réalisé par la commune en 2002, afin de nommer chaque hameau et numéroter chaque habitation. À l'époque, la volonté du groupe de travail avait été de revenir au maximum au respect de l'orthographe de l'ensemble des noms bretons attestés (avec consultation de l'Office de la langue bretonne/Ofis ar brezhoneg comme gage de validité), ainsi que des deux seuls villages dont les noms « sonnent » français.
Au terme d'une consultation menée auprès de la population, le conseil municipal avait décidé de ne pas fâcher ceux qui avaient émis le souhait de maintenir leur adresse en l'état et conservé par conséquent sur les panneaux, quelques choix orthographiques erronés.
Aiguillé par les cartes (cadastre de 1833, IGN, Cassini de Thury 1790) et la parole des anciens, notamment Anne Menguy, ainsi que par des personnes ressources spécialistes, Marc Cochard, Divy Kervella et André Cornec, j'avais listé dans l'ordre alphabétique une traduction des noms de villages. Nous la republions aujourd'hui, avec quelques amendements.
Outre la consultation en ligne du cadastre numérisé sur le site des archives départementales, chacun d'entre nous peut désormais approfondir ce sujet (et pourquoi pas apporter des propositions confirmant ou infirmant les miennes), grâce au remarquable Guide des noms de lieux bretons de Yann-Bêr Kemener, sorti cette année aux éditions Skol Vreizh.

A galon ganeoc'h,
Fañch Rebours

Bel Orient : « Le bel endroit ». Ce type de toponymes français (Bellevue, Bel Air, sans doute du latin « Bella area », Bel Orient) est de création récente en Bretagne. Ce nom est attesté ailleurs, à SaintBrieuc notamment. « Orient » reste cependant une énigme assez exotique, sachant que le village se trouve plutôt à l'ouest de Lanloup qu'à l'est. Chercher peut-être aussi vers l'étymologie de « orient » en français : « Le bien orienté ».

Boulsec'h : « La mare sèche ». Le premier élément est sans doute le mot "Poull" orthographié "Boul-" par lénition (adoucissement) du "p" initial ; le second élément est le mot "sec'h" (sec). Autre possibilité, par comparaison : « Le bourg sec » comme dans « Boulvriag » : « Bourbriac ».

An Dagos : Le sens reste difficile à appréhender. Le second élément "-gos" pourrait être une variante du mot "gwazh" (ruisseau). Autre proposition : « L'arbre étêté » (ancien breton). Apparaît avec l'article sur Cassini de Thury et sans article sur le cadastre de 1833.

Ar Gerbed : Pas de solution définitive pour l'instant. Peut-être plutôt « Ar Jerbed » (forme parlée prononcée « Ar jerbeutte » par les anciens du village). Ne figure pas sur le plan cadastral de 1833. Nom d'une parcelle de terre ? Une seule maison s'y trouvait, à l'époque. En extrapolant : « Gêrbed = Gêr ebet : « pas de village » mais c'est un peu tiré par les cheveux...

Ar Golven : « Lieu de lavage » (< Gwalc'h + Man/Men) [comparez : « Peulven », lieu avec un pieu = « menhir »]. On trouve ailleurs : Golven (Caouennec), Golven (Kergrist-Moelou), le Colven (Trégastell), etc. Seconde proposition : de « Ar golwezenn » puis « Ar golwenn » qui est « le lieu où il y a des noisetiers » (comme « Kergistin » est le lieu des châtaigniers). Keraveleg : « Le village venté ». « Kêr » : « maison, ville ou village ».

Kergistin : « Le village des châtaignes ». Les ramasseurs d'octobre savent pourquoi.

Kerlabia : Pas de solution définitive pour l'instant. Apparaît « Kerlubia » sur le plan de 1833. En breton, « lab » est une cabane ou un appentis. Mon grand-père et les habitants de ce lieu appelait ce secteur « Le village des commères ». Or, « labe(nn)a(ñ) » signifie « cancaner ».

Kermagadel : « Le village du nourrisson, de l'infirme ou du fainéant ». L'orthographe correcte serait « Kervagadell ». Le verbe « magañ » signifie « nourrir » ou « entretenir ».

Kersalaun : « Le village de Salaun/Salomon » (à première vue). Mais sur les cartes IGN, on lit « Kersaloup ». Sans doute une erreur de calligraphie du « p » script final, puis une autre du « o » au « a » (« Kersalaup » n'aurait pas été très joli!) Vient probablement de « Kêr Sant Loup » (comme le Petit Saint Loup est tout près).

Kertugdual : « Le village de Tugdual » (à première vue). Apparaît « KerDudoual » sur Cassini de Thury. Ailleurs, on trouve « K Dudoual », ce qui signifie « le village des gens de valeur » (de « tud » : gens et « gwall » : valeur). Je n'invente rien, même si c'est chez moi :-) Orthographe bretonne correcte : Kerdudual.

Keruhel : « Le village haut ». Apparaît parfois Kerhuel.

Kervad : « Le bon village ». Apparaît parfois avec un t à la fin, ce qui est normal en breton.

Kervad Vihan : « Le petit bon Village » (un petit village à côté de « Kervad »). Le « v » est une mutation du « b » car « bihan » est ici l'adjectif d'un nom féminin.

Kervallon : « Le village de Gwalon ». « Kêr » + « Gwalon » (nom de personne connu) du vieux breton "Uuallon" attesté en 834 au sens de « valeureux » (Gwal + leun). On peut s'amuser avec d'autres suppositions : « Le village de Ballon », ou « du vallon » si on considère un mélange français-breton. Rien de ceci n'est valide.

Kervegan : « Le village de Gwegan ». « Kêr » + « Gwegan » (nom de personne connu : «combattant »). Apparaît sur Cassini de Thury et le cadastre de 1833 : « Kervégant ».
Kervered : « Le village du cimetière ». Celui qui se trouvait autour de Sainte-Colombe autrefois et dont il reste la tombe de saint Mélard, prédicateur itinérant. Prononcer « Kervéret ».

Kerzual : Peut-être « Le village de Tual ». Les mutations des débuts de mots peuvent induire en erreur. On trouve également écrit « Kerzuel (ou Kersuel) ». Mais il s'agit certainement du fameux « a » prononcé comme un « e » en Goëlo. Comparer avec « Kerduel » (prononcé « Kerzuel »: château en Pleumeur-Bodou, et ailleurs).

Kroaz ar Mision : « La croix de mission ». Trace de l'une des nombreuses missions évangélisatrices en terre, plutôt païenne, de Bretagne au 19ème siècle.

La Noë Verte : en Breton, Ar wazh c'hlas. Un bretonnant du coin voulait aussi y voir une « Oie verte » ou un canard vert « Houad glas »(étymologie populaire). La noë était, en français plus ancien, un endroit humide et « gwazh » est un ruisseau en breton.

Pont ar C'horr : « Le pont du nain » ou appartenant à ou construit par un nommé « ar C'horr » : « Le Corre ». Apparaît Pont ar har sur le plan de 1833.

Ar Roudour : « Le gué ». Notre seul ruisseau de taille y passe.

Run ar Vilin : «La colline du moulin ».

Ar Runioù : « Les collines ».

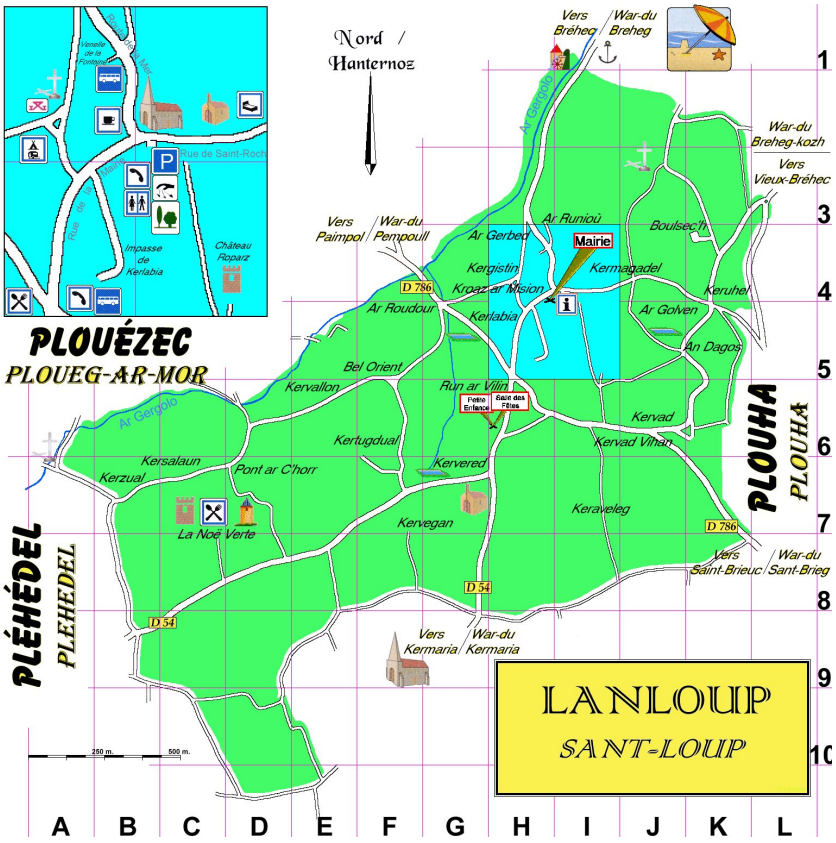

ÇA S'EST PASSÉ À LANLOUP

Cérémonie du 11 Novembre

Repas des Ainés, samedi 19 novembre

Nos doyens Marguerite Hamon et Michel Lamy mis à l'honneur

Spectacle de "Dédé Koad"

Arbre de Noël des enfants - Samedi 17 décembre

Le Père Noël du Comité des fêtes

Concert de Noël - Dimanche 11 décembre

Journal Communal de Lanloup
Directeur de la publication: Yannick Le Bars
Rédaction : Commission Communication
Mise en page/impression : Commission Communication/Mairie
Mairie : 1 Rue Alain Le Nerrant Tél: 02 96 22 33 45
Distribution : équipe municipale
Dépôt légal : à parution 250 exemplaires